



Numéro de l'acte	2015-136-RHKH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	4.1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2015

QUESTION N°2015-136

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Personnel communal – Création de poste - Mise à jour du tableau des effectifs

RAPPORTEUR : Monsieur Alain RICOUART

VU le code général des collectivités territoriales,
VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu l'avis favorable du Comité Technique de la Ville d'Arques en date du 07 avril 2015,

CONSIDERANT la nécessité de créer un poste d'agent de maîtrise,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- de mettre à jour le tableau des effectifs :
 - o En créant un poste d'agent de maîtrise

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 03 septembre 2015



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT